

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Forêt et des Espaces Naturels
Service Gestion Administrative des Domaines Départementaux
1 64 78

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Maison Sainte-Victoire - Régie de recettes - Modification de la liste tarifaire.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée aux Domaines départementaux et aux Espaces naturels, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est gestionnaire de la Maison Sainte-Victoire.

Dans le but de pérenniser son fonctionnement, une régie de recettes a été créée par délibération n°49 de la Commission permanente du 7 mai 2009. Elle permet la vente de souvenirs, de livres et de produits régionaux au public visitant le site.

La liste des divers produits disponibles à la vente évolue régulièrement.
Il convient donc de la mettre à jour.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission permanente la modification de la liste tarifaire des produits destinés à la vente, figurant ci-dessous :

Référence	Editeur	Prix public
Carte montagne Sainte-Victoire - Série cartes de loisirs de plein air - Echelle 1/17500	Institut Géographique National	9,70 €

Les ventes, dont le montant est encore inconnu, feront l'objet d'une recette sur le budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL